

Schéma de mes interventions sur le thème :
Conversion verte, emplois durables : rôle du Conseil général.
dans le cadre de la campagne des cantonales 2011

Beaucoup de candidats Europe-Ecologie-Les Verts, que je n'ai pas eu le temps d'aller soutenir, me demandent le schéma de mes interventions.

D'abord, il y en a une qui a été filmée (assez « vendéenne » il est vrai, mais on peut adapter) , en deux vidéos de 12 et 10 minutes :

<http://lipietz.net/spip.php?article2627>

Voici donc le schéma général.

1. La grande crise actuelle.

Derrière la crise des « subprimes » et de la spéculation financière (qui a culminé en 2008 mais ne s'est pas résorbée), il y a une crise sociale (riches trop riches, pauvres trop pauvres, comme la crise des années 30), qui a été différée par l'économie de prêt, et deux crises écologiques : crise énergie-climat et crise alimentaire, qui sont liées.

Pour une explication courte de la crise actuelle, voir mon intervention dans Alternatives Internationales, ici : <http://lipietz.net/spip.php?article2416>

2. Sortir de la crise demande une « conversion verte ».

Avec sa dimension « redistribution des revenus » (sur laquelle on ne peut pas grand-chose via les conseils généraux : il faudra attendre 2012...) , sa double dimension écologique (agriculture-alimentation et énergie-climat) et une autre dimension, latente : la crise de notre civilisation de plus en plus individualiste, avec dissolution de la famille et des solidarités de voisinage, qui condamne une population vieillissante et de plus en plus dépendante avec l'âge à une terrible solitude. Or sur ces derniers volets, le Conseil général est particulièrement bien placé pour créer en masse des emplois durables et non délocalisables. Il a en effet pour compétences propres : les routes (mais pas les transports), le logement social, les collèges, et surtout le social.

3. Le chantier énergie climat.

C'est essentiellement le basculement vers les transports en commun et l'isolation du bâtiment (et les énergies renouvelables). Sur l'Europe, une conversion verte limitée à -30% de CO2 d'ici 2020 détruit par exemple 4,5 millions d'emplois en Europe dans la production de véhicules individuels, mais en crée 8 millions dans les transports en commun, et ces emplois sont en majorité non délocalisables et plus qualifiés (construction des sites propres et surtout conduite). Pour la France, en poussant à -40%, on attend 650000 emplois.

Certes le CG a une compétence partagée sur les transports, mais sur le bâti, via ses propres bâtiments et le logement social, il a énorme pouvoir d'entraînement sur la filière isolation, et il s'agit d'emplois de PME qualifiés et non délocalisables.

4. Le chantier « agriculture-alimentation »

Passer au bio représente 40 % de travail en plus et une conversion qui dure 3 ans pour le paysan (5 en arboriculture).

Par ses cantines des collèges (des dizaines de milliers de repas quotidiens) le CG dispose d'un formidable levier pour créer une filière bio de proximité. Il peut par exemple passer contrat avec les producteurs paysans pour leur acheter au prix du bio des productions qui n'ont déjà plus d'intrants chimiques et pas encore le label bio.

Le coût peu rester stable pour les intendants des collèges en modifiant la composition des repas : plus de protéines végétales, moins de protéines animales, ce qui est aussi une nécessité pour la Planète. Il faut en effet 7 à 10 fois plus de surface pour la même quantité de protéines sous forme animale que sous forme végétale (légumineuses : haricots, pois, lentilles, etc)

5. Le chantier de l'économie sociale et solidaire

Seules les associations et coopératives de l'Economie Sociale et Solidaire peuvent assumer les missions de « prendre soin des autres » (personne âgées, jeunes enfants, mais aussi culture, entretien des biens communs). Ni la fonction publique ni le privé ne peuvent l'offrir correctement à la grande masse de la population. Mais l'organiser est la responsabilité du CG. Le coût principal est la formation, car les qualifications correspondantes ne sont pas « innées », même pour les femmes...

Le financement ? Seule une loi cadre de l'ESS permettra de mobiliser, à titre de subvention, tout le coût passif du chômage, mais le CG en est l'une des sources de financement via le RSA. En principe une assoc d'aide à domicile dépendant du département ne lui coûte que la subvention qu'il lui verse moins le RSA qu'il ne paie plus aux chômeurs...